

Déclaration du think tank **Le Cercle libéral** sur la situation du Mali

Abidjan le 13 janvier 2022

Le 09 janvier 2022, la **Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO**, réunie à l'occasion de sa 4eme session extraordinaire à Accra (Ghana), a délibéré sur les développements politiques en République du Mali.

Au terme de sa session, la conférence a déclaré :

- ✓ **avoir constaté avec regret :**
 - l'incapacité des autorités de la Transition au Mali à organiser les élections présidentielles avant le 27 février 2022, contrairement à l'accord conclu avec la CEDEAO le 15 septembre 2021 et à l'engagement pris dans la charte de la Transition.
 - le manque évident et flagrant de volonté politique des autorités de la Transition qui s'est traduit par l'absence de tout progrès tangible dans la préparation des élections ;
- ✓ **avoir pris note :**
 - des conclusions des assises nationales du 13 décembre 2021 qui ont adopté un chronogramme qui prévoit la tenue d'élections présidentielles « d'ici fin décembre 2026 », soit une période de transition de six ans et demi ;

Cependant,

- ✓ **a estimé :**
 - ce chronogramme « totalement inacceptable » ;
- ✓ **a conclu** à la volonté d'un « gouvernement de Transition militaire illégitime de prendre le peuple malien en otage pendant les cinq prochaines années » ;
- ✓ **a appelé** les autorités de la transition à agir dans le sens d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Aussi, la **Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO** a-t-elle décidé de renforcer les sanctions initiales prises le 12 décembre 2021 à Abuja au Nigeria, par des sanctions supplémentaires vigoureuses, notamment économiques et financières dont le gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales et commerciales de la CEDEAO, ainsi que la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Mali. En outre, la conférence au sommet a décidé d'activer la force en attente de la CEDEAO, afin de parer à « toute éventualité ».

Ces sanctions seront réexaminées lorsqu'un chronogramme crédible pour l'organisation des élections présidentielles et législatives sera élaboré avec l'ensemble des partenaires et validé par tous.

Dans la foulée de la CEDEAO, les chefs d'Etat et de Gouvernement de **l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine**, réunis en session extraordinaire, ce même jour à Accra (Ghana), ont statué sur le même sujet. Au cours de cette session, outre la suspension du Mali des organes et Institutions de l'UEMOA, la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a adopté des sanctions additionnelles vigoureuses, incluant notamment des sanctions économiques et financières, tout en se déclarant solidaire avec les sanctions prises par la **Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO**.

Au regard de la gravité des événements qui compromettent dangereusement la paix, le développement, la stabilité et la souveraineté du Mali, pays frère de la Cote d'Ivoire et des autres Etats de la CEDEAO et de l'UEMOA, **Le Cercle libéral**, think tank affilié à l'Internationale Libérale et

établi à Abidjan (Côte d'Ivoire), a accueilli avec un grand soulagement et une totale satisfaction **les mesures pertinentes et courageuses prises par les Conférences des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de l'UEMOA**, à Accra, dans la capitale ghanéenne, le 09 janvier 2021.

La mise en œuvre de **ces décisions fortes et courageuses**, faut-il le souligner, constitue à ce jour le seul moyen pacifique pouvant aider le Mali à recouvrer, dans les meilleurs délais, son statut d'Etat de droit et, à se doter d'institutions démocratiques et de dirigeants légitimes. Il s'agit, pour les dirigeants de la CEDEAO et de l'UEMOA, de contraindre le régime de transition à renoncer à sa volonté de s'incruster au pouvoir pendant « au moins cinq ans », par la ruse et la malice, sans se soumettre au suffrage du peuple souverain du Mali.

En effet, initialement, des concertations nationales tenues en septembre 2020, avaient adopté une Charte qui prévoyait une Transition de 18 mois. Les institutions régionales et internationales, la CEDEAO en tête, avaient fait bon cœur et accepter d'accompagner ce chronogramme. Est-il besoin de rappeler que le Président Alassane Ouattara fut le plus ardent défenseur de ce compromis minimum acceptable. Mais c'était sans compter avec la volonté cachée du quarteron de militaires putschistes de Bamako de confisquer, jusqu'à nouvel ordre, le pouvoir d'Etat.

Ainsi le 20 mai 2021, le Vice-Président toléré par les Chefs d'Etat de la CEDEAO, s'empara de la totalité du pouvoir à la faveur d'un second coup d'Etat et décida de le confisquer jusqu'à ce que « le Mali guérisse de ses maux séculaires ». Depuis ces événements, selon les témoignages de plusieurs observateurs nationaux et internationaux, la situation des libertés démocratiques et des droits de l'homme s'est considérablement dégradée. Des dizaines d'officiers et de sous-officiers de l'armée nationale sont embastillés, tandis que de nombreux cadres de l'opposition et de la société civile, critiques d'une transition prolongée, sont constamment harcelés. Le régime de transition militaire a démontré à suffisance sa mauvaise foi, s'installant dans une stratégie de division de la société malienne par une rhétorique nationaliste manichéen.

Par conséquent,

Le Cercle libéral :

- exprime son soutien actif aux décisions pertinentes et courageuses de la conférence des Chefs d'Etat de la CEDEAO et de l'UEMOA, prises le 09 janvier 2021 à Accra, au Ghana ;
- encourage les Etats membres de la CEDEAO et de l'UEMOA à mettre en œuvre, avec la plus grande rigueur les dites-décisions ;
- adresse ses chaleureuses félicitations, son soutien actif ainsi que sa gratitude à SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour son leadership éclairé, son sens du sacrifice et son engagement aux côtés des peuples de la sous-région, chaque fois que le destin de l'un d'eux s'est trouvé contrarié ; en l'occurrence, dans le cas du Mali, outre l'accompagnement diplomatique, cet engagement s'est aussi matérialisé par l'envoi d'un contingent de soldats ivoiriens dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) ;
- note avec une grande satisfaction le soutien franc de l'Union Européenne, de la France et des Etats-Unis d'Amérique aux décisions prises le 09 janvier par la Conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
- appelle le peuple de Côte d'Ivoire à manifester sa fraternité et sa solidarité envers le peuple frère du Mali, en soutenant activement les récentes décisions de la Conférence des Chefs d'Etat, qui ne visent d'autre but que d'écourter les souffrances de ce peuple frère, victime

des stratagèmes d'un groupuscule civilo-militaire avide de pouvoir et qui tente de s'y accrocher, en instrumentalisant la souffrance des populations ;

Le Cercle libéral, au nom des valeurs qui fondent le libéralisme et dont les déterminantes sont la **Liberté, la Démocratie et les Droits humains**, se tient mobilisé afin de contribuer à toutes initiatives, régionale, africaine ou internationale, dont l'objectif serait de soutenir le peuple malien dans sa lutte pour restaurer la démocratie et l'Etat de droit, ainsi que sa pleine souveraineté sur l'ensemble du Mali.

Pour **Le Cercle libéral**,

Le Président

SE Mamadou HAÏDARA